60 Cents dans la Piastre

Attendez pour la vente à 60 CENTS dans la Piastre du Stock de M. P. ROCHON, qui doit commencer JEUDI, le 24,

N'oubliez pas, non plus, que dernierement nous avons achete a Montreal un

UN STOCK DE BANQUEROUTE A 50 CENTS DANS LA PIASTRE

La vente de ces deux Stocks commencera JEUDI, le 24. A vous d'en profiter

Chez PIGEON, PIGEON & Cie., à la Boule Noire, Rue Ripeau

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

—C'est vrai, dit Solange.

—Je lui ai répondu que je le connaissais. Je le connais, en effet, bien que je ne l'aie jamais vu. Ce Morlot c'est un homme féroce et terrible pour nous autres ; c'est lui qui a arrêté un de nos chefs, Gargasse, dans un cabaret de Charonne où il avait eu l'imprudence de boire un coup de trop. Je ne me soucie pas d'avoir Morlot à nos trousses, surtout s'il est l'ami de la femme pâle, comme elle le prétend.

Pas plus tard que cette nuit nous enlèverons tout ce que nous avons encore en dépôt ici ; nous choisirons un autre lieu de rendez-vous et nous ne reparaîtrons dans cette maison que quand nous serons sûrs de pouvoir le faire sans danger.

—Pourquoi déménager ? demanda Cholard ; je ne vois pas que nous soyons menacés.

Prin cet haussa les épaules.

—Tu es jenne Chauve-Souris, dit-il, tu as besoin d'acquérir de l'expérience. Ce soir ou demain, Morlot saura que la femme pâle qui est l'amie de sa femme et la sienne, a disparu. Naturellement il se mettra à sa recherche. Tu peux être sûr qu'il parviendra à savoir ce qui s'est passé sur le boulevard de Montrouge. Il cherchera deux jours, trois jours, quatre si tu veux. Comme il a du flair,—il l'a prouvé,—et qu'il doit connaître l'histoire de l'enfant volé, il devinera que la femme a été enlevée.

—Après ?

—Après ? il trouvera le cocher qui nous a conduits,—ça ne lui sera pas difficile,—Et le cocher l'amènera ici.

—Diable, je n'avais pas songé à cela.

—Pour ta gouverne, ami Cholard, il faut toujours songer à tout.

—Si je t'ai bien compris, nous allons garder la femme ?

—C'est nécessaire.

—Qu'est-ce que nous en ferons ?

Princet regarda fixement Cholard sans répondre.

—Nous allons avoir une prisonnière bien gênante, reprit Cholard. Est-ce que nous ne pourrions pas, en partant d'ici la nuit prochaine, lui donner la clef des champs ?

Princet secoua la tête et prit un air sombre.

—Dans l'intérêt de madame Solange, et pour notre sûreté à nous répondit-il sourdement, il faut que cette femme disparaisse.

—Alors, vous voulez vous en aller en la laissant enfermée ici? demanda Solange.

—Ca pourrait se faire ; mais je ne trouve pas que ce soit un moyen sûr de nous débarrasser d'elle.

—Vous voulez la tuer ! s'écria Solange.

—Oui.

—Oh ! c'est grave !

—Nous y sommes forcés, notre sûreté l'exige.

—C'est vrai, approuva Cholard.

Princet se tourna brusquement de son côté.

—C'est toi qui lui feras son affaire cette nuit.

—Moi ?

—Oui, toi. Tu n'as pas peur, je suppose.

—Peur ? allons donc !

—A la bonne heure, il faut que tu gagnes tes éperons.

—Eat-ce que je serai seul ?

—Oui.

—Pourquoi ne seras-tu pas avec moi?

—Tu sais bien que j'ai affaire cette nuit du côté de Bourge la Reine

—Alors un coup de couteau ?

—Non, le sang coule et laisse des traces. Tu l'étrangleras, d'abord ; une femme ! c'est l'affaire d'un instant.

—Ensuite ?

—Tu emporteras le cadavre et tu jetteras dans le puits où il y a assez d'eau pour le cacher. Cela fait, pour qu'il aille au fond et s'enfonce dans la vase, tu trouveras facilement de grosses pierres que tu jetteras dessus.

—A quelle heure faudra-t-il faire la chose ?

—Aussitôt que nos camarades qui auront été prévenus dans la soirée. auront tout enlevé

—Tu resteras ici le dernier ; les autres n'ont pas besoin de savoir la besogne que je te donne.

En parlant ainsi, le misérable avait un hideux sourire sur les lèvres.

Solange était d'une pâleur livide. La préméditation de cet horrible crime l'épouvantait. Cependant elle ne prit point la défense de Gabrielle ; elle regardait les deux scélérats avec terreur ; mais elle n'essaya point de les faire renoncer à leur abominable projet.

—Je n'ai plus rien à faire ici, dit-elle en se levant, je vais vous quitter.

—Avant de partir, voulez-vous voir notre prisonnière ? lui demanda Princet avec son affreux sourire.

—Non, non, répondit-elle en frissonnant.

—N'oubliez pas la gratification promise.

—Soyez tranquille.

—Cholard, tu vas accompagner madame Solange ; tu lui ouvriras la porte sur la ruelle ; elle n'aura qu'à prendre le chemin à droite pour gagner la route pavée

Solange s'en alla. Un instant après, les deux bandits quittèrent à leur tour la maison.

Gabrielle vit le jour de sa prison baisser peu à peu, puis s'éteindre tout à fait. La nuit était venue. La malheureuse se persuadait de plus en plus qu'on l'avait enfermée dans l'intention de la laisser mourir de faim.

Il y avait au moins trois heures qu'elle était dans les ténèbres, lorsque le silence qui l'entourait fut troublé tout à coup. Il lui sembla qu'on marchait au-dessus et autour d'elle ; c'étaient des pas lourds, qui résonnaient également sur les marches de l'escalier.

Epuisée de fatigue, les jambes brisées, elle s'était accroupie dans un coin. Elle se releva à tâtons, suivant le mur, elle chercha la porte. Quand elle l'eut trouvée, elle tendit l'oreille pour écouter. Elle reconnut d'abord au bruit des pas, qu'il y avait plusieurs personnes dans la maison. Elle entendit ensuite des voix d'hommes, de grosses voix rauques et enrouées. Mais elle eut beau concentrer son attention et toutes ses facultées auditives, il lui fut impossible de saisir une phrase ayant un sens Le bruit des voix arrivait à son oreille comme un bourdonnement. Elle eut l'intention de crier, l'appeler. Elle n'osa pas le faire. Elle sentait bien qu'elle n'avait rien de bon à espérer. Par les deux individus qu'elle connaissait, elle pouvait juger ce que valaient les autres.

—Le bruit dura pendant une demie-heure ou trois quarts d'heure, puis la maison redevint tout à coup silencieuse.

—Ils sont partis, se dit Gabrielle.

Cependant elle resta debout, appuyée contre la porte, prêtant toujours l'oreille.

Un temps assez long s'écoula. Soudain, Gabrielle entendit qu'on montait l'escalier. Les pas était légers et paraissaient hésitants. L'idée lui vint que la personne qui gravissait l'escalier venait la délivrer. Elle poussa un long soupir et son cœur se mit à battre très-fort.

(A suivre.)

AVIS

Les avis de naissances, décès, et mariages doivent être invariablement payés d'avance. Qu'on ne l'oublie pas. Il nous est impossible d'ouvrir des comptes pour des montants aussi minimes.

Est-elle Morte?

"Non!

"Elle a langui et souffert, languissante durant plusieurs années."

"Les médecins ne lui donnant aucun soulagement;"

"Et en dernier lieu, elle a été guérie par les Amers de houblon dont les journaux parlent tant."

"Vraiment!"

"Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à cette médecine."

Les souffrances d'une fille

"Depuis onze ans notre fille est clouée sur un lit de souffrances,

"Par une complication des maladies des reins, du foie, du rhumatisme et la débilité nerveuse,

"Soumise aux soins des meilleurs médecins,

"Qui ont donné des noms divers à ses maladies,

"Mais de soulagement aucun,

"Et aujourd'hui notre fille est rendue à la santé par un remède aussi simple que les Amers de houblon que nous avons repoussé pendant des années avant de s'en servir." LES PARENTS.

Le père va mieux.

"Ma fille dit :

"Quel changement pour le mieux mon père à subi depuis qu'il fait usage des Amers de houblon."

"Il est en santé aujourd'hui bien qu'on ait dit sa maladie incurable"

"Et nous en sommes d'autant plus heureux qu'il a fait usage de vos Amers." UNE DAME DE L'UTICA, N.-Y.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèces d'ornements d'église tels que

VASES,
CALICES,
PATENES,
CIBOIRES,
CRUCIFIX,
OSTENSOIRS,
BURETTES,
ENCENSOIRS
CHANDELIERS,

Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboires dorés au vermeils, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,
170, RUE SPARKS
Ottawa, 29 janvier 1883. 1a.

CHAS DESJARDINS
No. 7 RUE ELGIN,
OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE
sur la VIE et contre le FEU,
Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES :

La Citizens, DE MONTRÉAL,
La Northern, Co. ANGLAISE,
La Caledonian. do
La Phœnix, do

Capital et Actif Réunis
au delà de
$40,000,000

ASSURANCES SOLLICITEES,
AGENT FINANCIER de
PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits :

ARGENT placé sur garanties de première classe.

LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desiardins,
Block de l'hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés.
1er déc. 1an

GRAND
Etalage de Modes
CHEZ
WOODCOCK
PLUS DE
500 CHAPEAUX
de femmes, garnis et non garnis
CHEZ
WOODCOCK
Offerts au detail a meilleur marche que les prix du gros.

Pas une seule dame dans Ottawa ne devrait acheter un chapeau avant d'aller faire une visite au magasin populaire de

M. WOODCOCK,
39 rue Sparks
1er avril 1884 1an

M. A. DONALDSON
vient d'ouvrir, à Ottawa, 126 rue Cathcart, une fabrique de
Farine préparée de première qualité

Cette célèbre farine préparée est un article sans rival pour donner une pâte des plus nourrissantes et des plus saines.

Les ménagères feront une économie de de 20 pour cent en s'en servant pour leurs patisseries, parcequ'il faut moins de beurre et d'œufs.

Demandez la à votre épicier.

Ottawa, 31 mars 1884 3m

PAUL T. C. DUMAIS,
Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec.

Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books).
Bureau : 23 rue de l'Eglise, Ottawa.

GALLIEN & PRINCE
Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité
PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS
sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les paquebots.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées pour des habitants du Canada voyageant en Europe, et les remettra ou les réexpédiera aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra.

Ladite Maison étant aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique connue : Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Pâtes de Conserves, Chocolat, Machines de tous genres, Voitures, Pianos Orfèvrerie, Ustensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc

Suite ne sera donnée qu'aux commandes accompagnées ou sur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante.

La Maison Gallien & Prince fournira du reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

SE DEFIER DES CONTREFAÇONS et des imitations.
LE SEUL VIN
à l'extrait
de FOIE de MORUE
dont l'emploi
donne les mêmes résultats
que celui de
l'HUILE de FOIE de MORUE
est
le Vin à l'Extrait de Foie de Morue
DE
CHEVRIER
EXIGER LA SIGNATURE CHEVRIER
Dépôt à Québec : D. D. McGALE & Cie, Pharmaciens-Chimistes, 314, rue Saint Paul.

LA VELOUTINE
est une
POUDRE DE RIZ
Spéciale, préparée au *Bismuth;* par conséquent, son action est salutaire à la peau.
Elle est adhérente et absolument *invisible;* aussi communique-t-elle à la peau une beauté et un aspect velouté naturels.
Prix de la Boîte avec la Houppe : 5 fr.
Chez CH. FAY
PARIS, 9, rue de la Paix, 9, PARIS
DÉPOT CHEZ TOUS LES
Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs.

EXPOSITION de PARIS 1878
HORS CONCOURS
Guérison de l'**ASTHME**
Par la POUDRE du
Dr Cléry
Dépositaires à *Québec :* Dr Ed. MORIN & Cie,

M. C. O. DACIER a ces médecines en dépôt à sa pharmacie, 517 rue Sussex

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnements des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI, 1884, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épiceries, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Régina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, et de l'attacher à leurs soumissions, car sans cela elles ne recevront aucune considération.

La soumission pour le bœuf doit former une soumission distincte ; s'il y est mentionné aucun autre article elle ne sera pas reçue.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce Département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.]

L. VANKOUGHNET.
Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.
Dept. des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 19 mars, 1884.

Avis de Demenagement

A partir du 1er Mai prochain, M. JOS. SENECAL, entrepreneur de pompes funèbres, transportera son établissement des Nos. 261 et 265 rue Dalhousie au

Coin des rues Dalhousie et York,

et continuera à exécuter toute commande que le public voudra bien lui confier.

JOSEPH SÉNÉCAL,
Entrepreneur.

Pilules de Noix Longues Composées

PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES DE McGALE

De McGALE
Recouvertes en sucre.

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements et de toutes les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, DE McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E McGALE, Chimiste,
Montréal.
1883 1a

Sirop des Enfants du Dr Goderre

SIROP DE GODERRE POUR ENFANTS

Ce sirop est préparée avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants ; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants : Colique. Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le SIROP DU DR GODERRE et n'en achetez point d'autre

En vente par tout le Canada et les Etats Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE.

Seul propriétaire,
B. E. McGALE, Chimiste.
Montréal
1883. 1a